

Jeunesse et langue française :

une perspective 2022-2023

20 mars 2024

INM / INSTITUT DU
NOUVEAU MONDE

Jeunesse et
langue française

une perspective

Comité de rédaction :

Malak Afifi
Melissa Ben Meddour
Mohamed Benabdi
Djazia Bousnina
Jessica Joseph
Djihane Krizou
Wiam Mokhtari
Rocio Ramirez Martinez
Dulce Maria Sanchez Vivar

Édition :

Soraya Elbakkali

Une production de l'INM :

Mathieu Arsenault
Enora Douguet
Sophie Racine Méndez
Nayla Si Mahfoud
Jennifer Teasdale-Raymond
Juliane Vandal
Caroline Villemure

Identité visuelle et mise en page

Belvédère coop
Salomé Blain (INM)

L'INM

L'INM est une organisation indépendante et non partisane qui a pour ambition d'accroître la participation des citoyennes et des citoyens à la vie démocratique. L'action de l'INM a pour effet d'encourager la participation citoyenne et de contribuer au développement des compétences civiques, au renforcement du lien social et à la valorisation des institutions démocratiques. L'équipe de l'INM est animée par la conviction que la participation citoyenne renforce la démocratie.

Jeunesse et langue française : Une perspective

L'INM accompagne, avec le soutien de plusieurs spécialistes, un groupe de 10 jeunes dans un processus de co-création d'un texte. Cette année, le groupe s'est saisi du thème de la langue française au Québec en tant qu'enjeu et levier du vivre ensemble.

« Notre groupe est convaincu que la promotion, la protection et la valorisation d'une langue ne doivent pas passer par un discours moralisateur et alarmiste. Nous pensons plutôt que c'est par le renforcement d'un sentiment d'appartenance face à un français québécois qui est diversifié et inclusif, par l'investissement dans nos institutions culturelles et éducatives, que nous pourrions collectivement véhiculer un message valorisant et attrayant autour de la langue française. Il serait, à notre avis, judicieux de se reconnecter aux fondements de la loi 101, soit cette volonté de créer une identité nationale qui ne soit pas basée sur la couleur de la peau ni les origines ethniques ou autres caractéristiques personnelles, mais bien sur une langue commune qui puisse, dans des conditions réalistes et positives, être apprise et adoptée par l'ensemble de la société québécoise. »

- Extrait

« Il est primordial de promouvoir la langue comme outil d'inclusion. Elle se doit d'être rendue accessible et attrayante à l'ensemble de la population québécoise. Le gouvernement a plusieurs responsabilités dont celle de nourrir et de protéger le sentiment d'appartenance de la population au territoire québécois, et il faut qu'il reconnaisse que son discours sur la langue a eu plutôt, jusqu'à présent, l'effet inverse pour certaines populations. »

- Extrait

Table des matières

Le processus de création	6
Contexte historique et culturel	7
Nos recommandations	14
Annexe 1	16
Bibliographie	19

Le processus de création

Une sélection de candidatures a permis de former le groupe de rédaction de l'avis composé 9 jeunes qui ont de 21 à 35 ans. Celui-ci a initié son travail par la lecture d'une bibliographie compréhensive sur la thématique de la langue française.

Le groupe s'est ensuite rencontré lors d'une fin de semaine de travail pour faire connaissance, rencontrer des spécialistes, échanger et débattre sur la question. Les spécialistes rencontré-e-s par le groupe de rédaction :

Christina Eyangos : membre du Conseil des Montréalaises

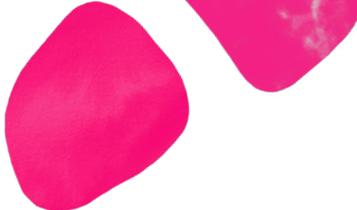
Arianna Noera : jeune engagée

Veronica Islas : directrice générale du CRIC Centre-Sud

Hassan Serraji : directeur de l'Observatoire québécois de la diversité ethnoculturelle.

Puis durant le mois de juillet, en visioconférence, les jeunes ont également rencontré le professeur à l'Université Laval, expert en démolinguistique, Jean-Pierre Corbeil qui étudie la situation linguistique au Canada.

Le travail de l'INM ne consistait pas à suggérer aux jeunes les idées qu'ils souhaitaient mettre de l'avant. Les idées présentées ne reflètent pas les positions défendues par l'INM.



La langue française est la colonne vertébrale du Québec. Véritable expression de notre identité collective, nourrie de mille emprunts et influences, elle nous permet de raconter notre histoire dans toute sa pluralité. En traçant les contours de qui nous sommes, elle a un immense pouvoir, celui de définir qui fait partie de cet ensemble, de cette collectivité qu'est la société québécoise.

Dans les dernières années, le débat sur le statut et la place de la langue française au Québec a fait la manchette à plusieurs reprises. On dit de celle-ci qu'elle est menacée, à la dérive, alors que pour d'autres, la langue française est en pleine mutation, poreuse à son époque, et c'est tant mieux. En guise de réponse à ce débat qui agite l'espace public, le gouvernement actuel, qui prend des mesures pour protéger la langue, a proposé, entre autres mesures, le controversé Projet de loi 96, qui est devenue la loi 14, *Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français*, adoptée en 2022. Celle-ci aurait comme objectif de « consolider le statut du français comme langue commune et officielle du Québec »¹.

Ce débat clivant autour du statut, de la protection et de la valorisation du français ne nous a bien sûr pas échappé, à nous les jeunes responsables de la rédaction du présent texte. Ensemble, nous avons souhaité nous saisir de cet outil pour explorer la question, partager nos perspectives et surtout présenter des propositions face à certains enjeux liés à la langue française.

Nous sommes aux premières loges de l'évolution linguistique et observons des tensions dans les conversations autour de la langue. Nous estimons que le discours sur la langue française, tout comme ceux sur les autres enjeux sociaux au cœur du débat public, se doit d'être réfléchi et construit en ayant en tête son impact possible sur notre cohésion sociale, notre vivre ensemble. Le Québec d'aujourd'hui est multiple, pluriel, et toute cette diversité culturelle a une influence certaine sur cette langue. Rappelons-nous que cette langue et le discours qui est tenu pour la promouvoir, la protéger et la valoriser ont aussi un rôle crucial dans la promotion de l'intégration et de la valorisation de la diversité culturelle au Québec.

Nous avons plongé au cœur du sujet en explorant les nombreuses polémiques, discours, critiques et mesures législatives entourant le français. Pour nourrir nos réflexions et élargir notre horizon, notre groupe de travail a créé un questionnaire qui a été rempli par près de 50 personnes issues des quatre coins du Québec². Certains de ces témoignages récoltés vous seront exposés tout au long de ce document.

Au fil des pages, vous pourrez aussi prendre connaissance des défis et des occasions qui semblent se présenter à nous, comme société, sur cet enjeu. Notre objectif est de contribuer à un dialogue constructif pour que le Québec puisse préserver et promouvoir la langue française, tout en favorisant l'inclusion ainsi qu'en accueillant et célébrant la richesse des diverses cultures qui le composent en 2023. Nous espérons que ce travail sera une source d'inspiration pour des politiques linguistiques éclairées qui favorisent la construction d'un avenir où la langue française continue de prospérer tout en s'adaptant aux réalités d'un monde en constante évolution.

Une petite histoire du français en Amérique

À sa création, en 1867, la Confédération canadienne comprend 4 provinces : la Nouvelle-Écosse, le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et le Québec. Cette dernière délimite le seul territoire où la population est majoritairement de langue française et cela va grandement influencer son histoire et les débats qui s'y tiendront. En 1895, déjà, une initiative voit le jour pour préserver la langue française et développer la littérature au Québec, il s'agit de l'École littéraire de Montréal.

L'émergence d'autres initiatives poursuivant des objectifs connexes témoigne d'un début du XX^e siècle où l'importance de la langue française se renforce dans la province. Il y a, notamment, en 1902, la création de La Société du parler français au Canada (SPFC) qui oeuvre pour « la conservation, l'extension, la défense et la culture de la langue française, au Canada »³. Puis, en 1910, la loi Lavergne est mise en place pour obliger les compagnies de service public à servir leur clientèle en français et en anglais, donc à adopter un affichage bilingue. Il s'agit d'une des premières lois linguistiques québécoises adoptées par l'Assemblée législative du Québec. Enfin, l'année 1912 voit la création de la Commission géographique de la Province de Québec et la tenue du premier Congrès de la langue française au Canada dont l'objectif est d'examiner les questions que soulèvent la défense, la culture et le développement de la langue et de la littérature françaises au Canada. Dans l'ensemble, il est clair qu'au cours des quarante premières années d'existence de la province, la protection de la langue française était au centre des priorités de ses gouvernements.

Plus de 150 ans plus tard, après avoir fait l'objet de multiples débats, lois, etc⁴, la question de la langue française est reprise et rendue prioritaire par le gouvernement provincial actuel. Il nous semble toutefois qu'il existe un grand malentendu sur lequel s'est construit le discours de la Coalition Avenir Québec (CAQ) : la langue française serait en danger et en voie d'extinction. Des données pointent en ce sens⁵, mais la réalité est pourtant plus nuancée par d'autres données⁶. L'objectif de cet avis n'est toutefois pas de débattre de l'état de la langue.

¹ Gouvernement du Québec. *Projet de loi no 96 : les faits*. <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/langue-francaise/pl96#...:text=afin%20de%20consolidation%20le%20statut,Nations%20et%20des%20communaut%C3%A9s%20inuit>.

² Voir Annexe 1

³ Gouvernement du Québec. (2008). *La langue française au Québec*. https://mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/spl/400ans_quelquesreperes2.pdf, 17

⁴ Gouvernement du Québec. *Évolution de la situation de la langue française au Québec*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/justice/publications-adm/spvlf/plf/11_PLF_Evolution_de_la_situation_de_la_langue_francaise_au_Quebec.pdf

⁵ David Noël et Lauriane Croteau. (2 décembre 2022). *Le déclin du français en quatre graphiques*. Le Devoir. <https://www.ledevoir.com/societe/773071/le-declin-du-francais-en-quatre-graphiques>

⁶ Morgan Lowrie. (6 juin 2022). Use of French at home not the only gauge to judge language health: Quebec demographers. Canada's national observer. <https://www.nationalobserver.com/2022/06/06/news/french-home-gauge-judge-language-health-quebec-demographers>; Pierre Fortin, Gilles Grenier. (13 mai 2022). D'abord avoir les bons chiffres. La Presse. <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2023-05-13/immigration-et-langue-francaise/d-abord-avoir-les-bons-chiffres.php>

« Parler blanc » : le français en tant que classe et « race »

Au cours du XX^e siècle, la société québécoise se cristallisait autour d'une division : d'un côté les « Anglo-Saxon-ne-s blanc-he-s »⁷, qui, en classe dominante, était détentrice d'entreprises et de pouvoir et de l'autre, les « Québécois-e-s francophones », perçu-e-s comme les « travailleurs et travailleuses indigènes »⁸. Pour une partie de l'*intelligentsia* québécoise, la lutte et l'oppression du peuple québécois francophone ne pouvaient être comprises que sous l'angle de la colonisation et cette domination trouvait sa source dans leur langue distincte : le français. C'est cette langue qui a fortement influencé la manière dont cette population était perçue, traitée et finalement marginalisée au sein de la société d'alors.

Ainsi, plusieurs liens se sont tissés entre les réflexions autour la langue et « la race » au Québec à cette époque. Cette connexion a été fortement prédominante et explorée durant les années 1960. Les œuvres de Frantz Fanon, Aimé Césaire, Albert Memmi, Jean-Paul Sartre et Jacques Berque, quelques grands penseurs de la décolonisation, ont fortement résonné au Québec chez ceux et celles qui réfléchissaient alors à la domination subie par les francophones. Pour ces différents penseurs, la blancheur était synonyme de pouvoir et de privilège, tandis que la noirceur ou la *négritude* était associée à la marginalisation et à l'oppression. Ainsi, dans le cadre de la réalité québécoise, ceux et celles qui s'intéressaient à ces questions utilisaient un langage décolonial similaire qui, dans le cas québécois, était métaphorique sur le plan racial. Dans ce contexte, la langue française est ainsi devenue une forme de classe sociale.

L'œuvre la plus célèbre qui s'inspire de cette idée est *N*gres blancs d'Amérique* du journaliste, essayiste et militant indépendantiste, Pierre Vallières. Dans cet ouvrage, l'auteur explore la notion de blancheur comme un rêve ambitieux pour le peuple québécois, un rêve dont il a été exclu en raison de sa langue. Pour Vallières, le peuple québécois rejette l'idée d'être assimilé à

une supposée *négritude* et lutte pour obtenir leur droit à la blancheur et donc l'accès aux privilèges et au pouvoir qui y sont liés.

Un autre exemple important de cette exploration des concepts de race et de langue est le célèbre poème de Michèle Lalonde, « Speak White ». Dans celui-ci, la poétesse présente la « protestation des N*gres blancs d'Amérique » et soulève que « la langue française, c'est notre couleur noire »⁹. Contrairement à Vallières, qui aspirait pour le peuple québécois à cette blancheur synonyme de privilège, Lalonde met en lumière les stigmates et les discriminations qu'il subit du fait de sa langue. Michèle Lalonde ne propose pas de retourner à une blancheur, mais plutôt à trouver du pouvoir dans cette « négritude ».

L'utilisation des termes à connotation raciale a été fortement débattue à l'époque puisque ce vocabulaire était utilisé pour parler du destin d'un peuple de descendance européenne, qui plus est, sur une terre colonisée. Dans l'essai *Une place au soleil*, le professeur adjoint au Département d'histoire de l'Université de Toronto, Sean Mills, avance que l'œuvre de Vallières a contribué à la marginalisation de l'histoire des personnes noires au Québec et à la minimisation des réalités des minorités raciales. Cependant, certain-e-s pionnier-ère-s en décolonisation ont en effet accepté l'utilisation de cette terminologie. « Notre mouvement était en fait basé apparemment sur la race, mais il allait au-delà, au-delà de la race. Il y avait un cri, un cri humain universel. Ce n'est pas une négritude triomphante et glorieuse. Ce n'est pas ça. C'est une négritude piétinée... C'est ça, la négritude. Notre négritude. C'est une humanisation. Et c'est pourquoi il peut y avoir une négritude blanche, une négritude du peuple québécois, une négritude de n'importe quelle couleur. Voilà la notion fondamentale »¹⁰, disait l'écrivain Aimé Césaire, qui a beaucoup inspiré Pierre Vallières et qui a reconnu la lutte de la nation québécoise. Le sociologue français Jacques Berque a pour sa part qualifié le peuple québécois d' « Algérien-ne-s de l'Amérique du Nord »¹¹ ou de « colonisé-e-s des colonisateurs »¹².

Le discours sur la décolonisation semble avoir donné de l'élan à de nombreuses actions civiles et politiques pour la protection de la langue française. Parmi celles-ci, on peut citer l'Opération McGill français (mars 1969), la loi 63 visant à promouvoir la langue française au Québec (novembre 1969), l'adoption de la *Charte de la langue française* ou loi 101 (août 1977) et la mise en place du modèle québécois de gestion de la diversité culturelle, l'interculturalisme (1981).

Évolution du débat et mesures législatives

En 1969, une grande mobilisation de la communauté étudiante francophone de l'Université McGill s'organise. Leur revendication? Une plus grande offre de cours et de services en français au sein de l'établissement. Cette agitation étudiante reflète alors les tensions linguistiques et culturelles palpables à cette époque au Québec, alors que la province se bat pour affirmer sa richesse francophone. L'Opération McGill français secoue l'histoire de l'institution, mais aussi celle des mouvements sociaux québécois, puisqu'en partant de cette volonté de faire une plus grande place aux francophones, la revendication s'élargit pour inclure la demande d'un « McGill accessible aux travailleurs et travailleuses » et d'un « McGill ancré dans la culture québécoise ». Dans ce contexte, la langue française devient à la fois un moyen d'exprimer une revendication sociale et un symbole de l'identité nationale.

La même année, la loi 63 ou *Loi pour promouvoir la langue française au Québec* attribue au ministre de l'Éducation la responsabilité de veiller à ce que les enfants qui suivent leur éducation en anglais acquièrent une « connaissance courante de la langue française ». Cette loi stipulait aussi que les personnes immigrantes devaient dorénavant acquérir une connaissance du français dès leur arrivée au Québec ou même avant de quitter leur pays d'origine¹³. On voit ici tout comme dans l'Opération McGill en français, et c'est une tendance qui se dessine, que les personnes immigrantes sont perçues comme de potentielles partenaires dans la lutte pour préserver le français.

⁷ Mills, S. *The Empire Within: Postcolonial Thought and Political Activism in Sixties Montreal*. (Édition originale publiée en 2010, Réimpr. 2018). McGill-Queen's University Press. 78.

⁸ *Ibid.*, 75

⁹ Dostie, Gaétan. « Michèle Lalonde : le français c'est notre couleur noire. » in *L'Hexagone*, publié dans *Le Jour*, 1er juin 1974.

¹⁰ Sean Mills, *Op.Cit.*, 77

¹¹ Dramé, P. & Deleuze, M. (2006). Les idées phares du processus de décolonisation et le Québec. *Bulletin d'histoire politique*, 15(1), 109–129, 121. <https://doi.org/10.7202/1056090ar>; Sean Mills, *Op.Cit.*, 6

¹² *Ibid.*

¹³ Gouvernement du Québec. *Loi pour promouvoir la langue française au Québec*. L.Q. 1969, c. 9

Dans ce débat, les personnes immigrantes sont intégrées ou instrumentalisées dans des projets politiques sans qu'un espace de parole significatif leur soit accordé pour pouvoir y prendre réellement part et faire entendre leur point de vue et leur perspective¹⁴. Pour une partie de l'opposition à la loi 63, celle-ci s'inscrit dans une nouvelle forme de colonialisme, renforçant ainsi les inquiétudes quant à la manière dont les personnes immigrantes étaient traitées dans le débat sur la langue et la politique au Québec¹⁵.

Alors que le débat entourant la loi 63 bat son plein, l'universitaire Kimon Valaskakis fait publier une lettre dans *Le Devoir* dans laquelle il exprime des inquiétudes quant aux conséquences potentielles de la loi. Valaskakis craignait qu'elle ne favorise un nationalisme qui, à ses yeux, menacerait l'inclusivité et la diversité nationale.

« [...] Le Québec apparaît comme une bouffée d'air frais en Amérique du Nord. Société polyvalente et multidimensionnelle, elle échappe par sa vocation historique, à l'emprisonnement du monolithisme. [...] Si le Québec devient monolithique, il y aura réalisation du nationalisme québécois mais aux dépens de la diversité. [...] Le Québec deviendra un pays comme les autres. La symbiose transatlantique et multiculturelle qu'est le Québec sera éliminée. Le *melting-pot* américain sera neutralisé mais seulement pour être remplacé par un rouleau compresseur français... ».

Plus loin, il ajoute : « Si on opte pour un nationalisme ouvert, polyvalent, flexible, on pourra bâtir une société qui loin de devenir "un autre pays" pourra être un exemple à suivre, un modèle à imiter. Il nous faut une société qui se conteste et se renouvelle perpétuellement [...] »¹⁶.

Quelques années plus tard, c'est la très connue loi 101 qui apparaît dans notre paysage. Présentée par Camille Laurin en 1977, elle fait du français la langue officielle du gouvernement du Québec et de la société québécoise. L'objectif de la loi 101 était de faire du français la langue communément utilisée au Québec. Sa mesure la plus connue fut d'obliger les enfants des personnes immigrantes à aller à l'école en français.

Une autre mesure devait permettre à un plus grand nombre de francophones d'occuper des postes de direction dans la province, parce qu'à l'époque, les postes de direction étaient principalement occupés par des anglophones, la langue de la direction étant l'anglais.

Récemment, une nouvelle loi, la loi 14 (projet de loi 96), est entrée en vigueur. Il s'agit de la loi sur la langue officielle et commune du Québec dont l'intention est de mieux protéger et promouvoir le français. Cette loi a créé une division au sein de la société québécoise, notamment du fait que dans certaines institutions anglophones, son application est jugée anticonstitutionnelle. Selon les tenants de cette perspective, c'est une loi qui a pour fonction de modifier certaines mesures législatives, dont la loi 101. La loi 14 oblige donc les personnes nouvellement arrivées au Québec à utiliser exclusivement le français dans leurs échanges avec les administrations officielles, une fois les six mois de leur installation au Québec passés, avec quelques rares exceptions. Bien qu'elle ait été adoptée en mai 2022, la loi 14 continue de créer de nombreux remous dans son application, car force est de reconnaître que les personnes nouvellement arrivées n'ont pas tous les moyens ou la capacité de comprendre et d'utiliser le français après six mois dans la province.

Ceux et celles dont on ne se souvient pas

La signification précise de la devise du Québec « Je me souviens », introduite à l'initiative du Parti québécois de René Lévesque et attribuée à l'architecte de l'Hôtel du Parlement de Québec, Eugène-Étienne Taché¹⁷ demeure nébuleuse. Beaucoup l'ont rattachée aux persécutions vécues par les francophones, du fait de leur culture et langue distincte. Une chose nous semble toutefois claire : malgré le fait que le Québec a connu d'importantes vagues migratoires depuis

le début du XX^e siècle¹⁸ et que celles-ci ont contribué à forger et à influencer la société québécoise d'aujourd'hui, la communauté immigrante n'est pas représentée dans la devise du Québec. Il semble exister un détachement entre l'histoire du Québec et les communautés immigrantes et/ou racisées. Dans notre société, qu'on aime comparer à une « mosaïque culturelle », cela mène à une fragmentation entre les différents groupes qui la composent.

S'il est indéniable que le Québec est en situation de minorité linguistique au sein du Canada, les personnes immigrantes et/ou racisées sont une minorité au sein de cette minorité. Dans une société qui se targue d'être tolérante, ouverte et accueillante, les personnes immigrantes et/ou racisées doivent être reconnues et prises en considération dans les débats autour du français et de l'identité québécoise. Leur apport et leurs perspectives ne peuvent plus être ignorés ou invisibilisés.

¹⁴ Sean Mills, *Op.Cit.*, 159-161

¹⁵ *Ibid.*, 154-159

¹⁶ Bibliothèque et Archives nationales du Québec. *Le Devoir*, 12 novembre 1969.

<https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2777714>

¹⁷ James Jackson. (20 janvier 2023). « Je me souviens... de quoi, au juste? ». *Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2023/01/20/je-me-souviens-de-quoi-au-juste>

¹⁸ Victor Piché. (29 novembre 2022). *L'histoire de l'immigration au Québec : au-delà de l'idée de menace?*. Histoire Canada. <https://www.histoirecanada.ca/consulter/colonisation-et-immigration/l-histoire-de-l-immigration-au-quebec%C2%A0-au-del%C3%A0-de-l-idee-de-menace>

Être Québécois·e, qu'est-ce que ça veut dire aujourd'hui?

Comme nous l'avons vu tout au long de l'histoire, la langue française s'est imposée comme une des manifestations fortes de l'identité de notre territoire. Nous avons donc souhaité nous familiariser avec le concept d'identité québécoise. Nous voulions comprendre comment celle-ci s'est construite au fil du temps, en partant de la période de la colonisation et de la fondation de la Nouvelle-France (1608 à 1760) jusqu'à aujourd'hui où de nombreuses populations revendiquent la liberté et la légitimité de se dire Québécois·e, au même titre que la population descendante de la colonisation française et européenne.

Pour définir l'identité québécoise, l'économiste et sondeur Jean-Marc Léger, coauteur du livre *Le Code Québec*, se base sur les résultats d'un sondage qu'il a mené pour cet ouvrage. Ce sondage nous donne à voir comment la population québécoise se définit, mais aussi comment elle se perçoit dans ses relations aux autres cultures, son évolution au fil du temps et les valeurs auxquelles elle adhère. De ce sondage, Jean-Marc Léger tire une définition : les Québécois·e-s sont essentiellement, des Français·e-s modestes, des Anglais·e-s enjoué·e-s et des Américain·e-s pacifiques.

De notre côté, nous constatons qu'il est difficile de figer l'identité québécoise puisque celle-ci évolue et se transforme au fil du temps; elle est poreuse aux événements historiques, culturels et politiques de son époque. Il semble tout de même incontestable d'avancer que pour une grande partie des Québécois·e-s l'identité nationale demeure toujours intimement liée à la langue française.

Plusieurs autres personnes répondantes à notre questionnaire abondent dans le même sens que *Mélina* (voir encadré) : oui la langue française est une des particularités du Québec et oui elle a imprégné et continué d'imprégner fortement la culture et l'histoire de notre province, mais la fierté d'être Québécois·e transcende la langue. Les réponses obtenues nous permettent de rappeler que l'identité québécoise est plusieurs choses à la fois : un héritage riche, une culture florissante, une attitude de bienveillance, une chaleur humaine, un partage de cultures et une manière unique de percevoir le monde. L'identité québécoise se révèle ainsi comme un ensemble complexe

« Je pense que la langue française est un **pan important de la culture québécoise**, mais que le **Québec inclut aussi des langues autochtones**, une communauté migrante de plusieurs générations, et que la langue coloniale qu'est le français n'est **absolument pas la seule manifestation de la culture**. Et plutôt que de la revendiquer comme un cheval de bataille, il faut être conscient.e de **son lourd passé et de sa posture actuelle toujours coloniale**. **Je suis fière du Québec et je suis fière du fait français au Québec**, mais je sais que valoriser ma langue maternelle doit se faire à travers la valorisation de la musique, du théâtre, de la production artistique et sociale en français, [et non] pas en l'imposant dans la gorge de ceux et celles qui ne peuvent pas en maîtriser l'usage. »

- Mélina, 24 ans

d'éléments qui forment un tout cohérent, qui ne se limite pas uniquement à sa langue. Pour plusieurs jeunes, l'identité québécoise se décline donc dans une symphonie de couleurs, de saveurs, et d'expériences culturelles qui leur permettent de tisser un lien profond avec le patrimoine de ce territoire.

La dynamique qui existe au Québec et qui permet la coexistence de ses différentes facettes culturelles est l'interculturalisme. Ce modèle promeut la vision d'une société qui embrasse et célèbre la diversité culturelle tout en favorisant l'intégration et la participation active de toutes les communautés. Ainsi, selon nous, l'interculturalisme nous invite à adopter une définition de l'identité québécoise ouverte et inclusive, à accepter son évolution et surtout à reconnaître les influences et apports multiples des nouvelles générations et des personnes immigrantes à celle-ci.

Dans cette mosaïque culturelle en constante évolution, parler français demeure tout de même ancré au cœur des valeurs les plus profondes de l'identité québécoise. Mais rappelons-nous qu'une définition trop réductrice de ce qu'est être Québécois·e-s aujourd'hui va avoir une influence certaine sur la façon dont on construit le discours autour de la langue française, de sa promotion et de sa protection.

« Le fait de parler une langue unique au monde (le français « québécois ») est sans contredit un **héritage que l'on doit protéger et conserver**. Toutefois, cette conservation **ne doit pas devenir une barrière aux autres langues et aux autres cultures**. Je crois qu'au contraire, **il est très important pour les gens d'apprendre plusieurs langues**. Il ne faut pas se fermer non plus à l'idée que notre langue continue d'évoluer. »

- Simon, 32 ans

Le discours autour de la langue française

Dans les dernières années, le gouvernement de la CAQ a fait de la protection du français une de ses priorités. De nombreuses campagnes publicitaires gouvernementales ont circulé avec pour objectif de mettre en avant le déclin du français et la protection de la langue française. Ces campagnes, qui ont un large rayon de diffusion sur les panneaux bordant nos routes, en ligne, et parfois même dans des agendas scolaires, ont été vertement critiquées.

Plusieurs ont soulevé leurs nombreux angles morts en plus de déplorer que le discours promu ait pour effet de diviser la population québécoise. On peut penser notamment à la publicité mettant en scène un faucon pèlerin. On peut y entendre une voix hors champ qui décrit l'oiseau par l'usage d'anglicismes tels que « vraiment sick » et « insane ». Si cette publicité a fait beaucoup parler, autant dans les médias que dans les cours d'écoles en 2023, elle semble pourtant avoir raté son principal objectif¹⁹. Notre sondage nous révèle, que pour une partie de la population, surtout les jeunes, ces publicités semblent créer un sentiment de culpabilisation. Un article paru dans *La Presse* en mars 2023 nous apprend que plusieurs jeunes ne sont pas senti-e-s interpellé-e-s ni conscientisé-e-s par le message de la publicité²⁰. « Est-ce que les élèves ont vu dans la publicité qu'ils doivent enlever des anglicismes de leur vocabulaire? Je ne pense pas. Tout ce qu'ils ont vu, c'est un monsieur qui parle comme eux. Ils ont trouvé ça drôle et ils ont ri. Ont-ils été conscientisés ? Non », explique la vice-présidente de l'Association québécoise des professeur-e-s de français (AQPF), Alexandra Pharand, interviewée dans l'article.

Une autre publicité semblait avoir l'objectif de sensibiliser la population à l'urgence de renverser la tendance du recul du français au Québec. On mettait cette fois-ci l'accent sur l'importance de la connaissance du français pour la sélection d'immigrant-e-s économiques au Québec. À travers notre questionnaire, nous avons posé des questions sur cette campagne, qui visait cette fois-ci un autre public cible, la population immigrante²¹.

« Je ne me sens pas interpellée et je n'adhère pas au discours selon lequel le français est en déclin. Du moins, pas de cette façon-là. Il n'est pas nécessairement causé par les personnes immigrantes : la présence de grandes entreprises dans les centres urbains amène également à travailler au Québec des personnes de partout dans le monde et dont la langue de choix pour se faire comprendre est l'anglais. La publicité ne fait qu'amalgamer déclin du français et immigration, ce que je crois [étant] faux. »

- Laurie, 29 ans

Tout comme Laurie, plusieurs personnes ont compris que cette publicité attribuait en quelque sorte la responsabilité du déclin du français aux jeunes ou aux personnes immigrantes. Dans le cas des deux publicités, nous faisons le constat qu'elles semblent rater leur cible et qu'elles génèrent des malaises, un sentiment de culpabilité ou encore de l'indifférence.

En plus de ces publicités, le gouvernement a initié plusieurs lois et programmes sur cette question, notamment la loi 14²². Il a aussi mis en place un groupe d'action²³ pour l'avenir de la langue française. Ce groupe, qui rassemble plusieurs ministres, s'inscrit dans la volonté du gouvernement de reconnaître « l'urgence d'agir » et la « nécessité » de susciter une prise de conscience chez la population. Pour la CAQ, le français doit être « non seulement synonyme de fierté, mais aussi de possibilités, tant sur les plans économique que culturel ».

Bien que nous reconnaissons que, comme dans tout débat sur des enjeux sociaux importants, il est normal que les avis divergent sur la question, il nous semble qu'il manque un point important dans cette opération marketing du gouvernement. Il est primordial de promouvoir la langue comme outil d'inclusion qui se doit d'être rendue accessible et attrayante à l'ensemble de la population québécoise. Le gouvernement a plusieurs responsabilités dont celle de nourrir et de protéger le sentiment d'appartenance de la population au territoire québécois et il faut qu'il reconnaisse que son discours sur la langue a eu plutôt, jusqu'à présent, l'effet inverse pour certaines populations. Les stratégies de promotion et de protection de la langue française au Québec ne doivent pas être des processus contre-productifs ou devenir un fardeau pour les individus. C'est en incluant leurs perspectives et leurs voix que le gouvernement pourra encourager l'engagement des citoyennes et citoyens de tous horizons dans la cause de la promotion de la langue.

L'importance de la représentation dans les réflexions sur la langue française

Nous avons l'impression que le discours du gouvernement sur la langue française est décalé. Une des raisons de cela nous semble être le manque de diversité, en termes d'identités et de perspectives, chez les personnes qui ont été invitées à réfléchir à cette question et à proposer des stratégies pour promouvoir et protéger notre langue commune. Pour développer des programmes, des lois et des opérations marketing qui atteignent leur objectif et qui permettent de faire de la langue un vecteur d'inclusion, il faut s'assurer d'écouter les opinions et les propositions de populations traditionnellement mises de côté dans ces processus et dans ces débats qui agitent notre société.

¹⁹ Ministère de la Langue française. (15 mars 2023). Renversons la tendance [Vidéo]. Youtube. <https://youtu.be/cVDofNbr80M>

²⁰ Hugo Pilon-Larose. (18 mars 2023). Déclin du français. Le faucon « vraiment sick » a-t-il raté sa cible ? La Presse. <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2023-03-18/declin-du-francais/le-faucon-vraiment-sick-a-t-il-rate-sa-cible.php>

²¹ La question posée suite au visionnage de la vidéo dans le sondage était : « Te sens-tu interpellé-e par le message de la vidéo et es-tu d'accord avec le discours autour du déclin du français ? ».

²² Gouvernement du Québec. *Projet de loi no 96 : les faits*. <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/langue-francaise/pl96>

²³ Gouvernement du Québec. (27 janvier 2023). *Création d'un groupe d'action pour l'avenir de la langue française - De grandes ambitions pour la langue française*. https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/page?tx_news_pi1%5Bnews%5D=45366&cHash=33718634f2d2b2fc96ac0deb9bac8429

La représentation de la population au Québec est un élément fondamental de la démocratie et de la gouvernance au sein de la province. Le Québec est une province diversifiée sur le plan culturel, linguistique et social. Une représentation adéquate de la population assure que les différents groupes de population sont équitablement pris en compte dans les processus politiques. Cela signifie que les minorités, les groupes ethniques, les régions rurales, les zones urbaines, etc., ont une voix au gouvernement.

De plus, avoir une représentation diversifiée et équitable renforce la légitimité du gouvernement. La population est plus encline à accepter les décisions politiques lorsqu'elle se sent écoutée et bien représentée. Cela contribue à la stabilité politique et à la cohésion sociale. Cette tendance peut être assurée par le biais des visuels, des témoignages, des exemples et des récits inclusifs présentés dans les documents officiels du gouvernement afin de refléter la variété des origines et des cultures d'ici et d'ailleurs. Il est crucial que les initiatives et les communications gouvernementales reflètent cette diversité de manière authentique et respectueuse.

Il est intéressant de noter que malgré les investissements du gouvernement en francisation au courant des dernières années, plusieurs personnes perçoivent des défis d'accès aux services. La pression de l'usage de la langue sur les personnes en apprentissage semble être un réel enjeu soulevé par quelques répondants au questionnaire.

Vers un Québec pluriel?

Influençant notre paysage social, culturel, politique, la langue française, nous l'avons bien vu jusqu'ici, incarne bien plus qu'un simple moyen de communication. Elle est le fil conducteur qui tisse les liens entre les multiples communautés qui cohabitent au sein de cette société diverse. Dans un Québec qui valorise l'interculturalisme et aspire à un vivre ensemble harmonieux, la question de la langue française revêt donc une importance particulière.

« La langue française a beaucoup évolué et l'image du français (de l'apprendre ou d'inciter à l'apprendre) est rendue très négative et peu de moyens sont donnés pour appuyer les gens dans leurs démarches à la francisation. »

- Sarah, 24 ans

La langue française comme enjeu du vivre ensemble

Selon l'Office québécois de la langue française (OQLF), le terme vivre ensemble désigne une « forme de cohésion et de solidarité sociale, de tolérance et de civilité reposant sur des liens qui se déploient sur le plan du vécu et du quotidien entre les individus des différents groupes ou catégories de personnes (âge, sexe, ethnie, etc.) d'une société²⁴ ». En adoptant cette définition, on voit facilement comment la langue française est un jalon important du vivre ensemble. En rendant possibles les interactions entre les individus, elle peut représenter une voie d'intégration pour les personnes nouvellement arrivées au Québec. À contrario, elle peut aussi devenir motif d'exclusion. Les récentes mesures mises en place par le gouvernement peuvent effectivement créer des impacts non négligeables sur la capacité des personnes immigrantes à s'intégrer dans la société d'accueil et sur la façon dont cette société les perçoit et donc les accueille.

Dès les premières étapes du processus d'immigration, une évaluation du niveau de français des personnes demandeuses est réalisée, particulièrement pour celles qui sont tenues de passer par le processus de présélection, tels que les travailleurs et travailleuses qualifié-e-s. Dans les autres scénarios d'immigration, une démarche de francisation doit être entreprise, en suivant les cours dans les organismes mandatés par le MIFI. Selon les dispositions de la loi 14, les personnes immigrantes ont maintenant une période de six mois pour acquérir la maîtrise du français. Par la suite, elles ne peuvent plus recourir aux services des institutions et organisations publiques dans leur langue maternelle, mais uniquement en français. Il est donc attendu que six mois après son arrivée, une personne immigrante soit être en mesure de s'exprimer de manière fluide et courante en français, en particulier dans les espaces publics et dans ses interactions avec les institutions étatiques. Comment une personne immigrante qui ne parle pas le français peut-elle assimiler une nouvelle langue en un laps de temps aussi restreint?

Le processus de francisation est structuré à travers le *Programme d'étude de francisation. Domaine des langues. Formation générale des adultes*, qui se déclinait, en 2015, en deux étapes : le stade débutant comprenait 500 heures de formation, et le stade intermédiaire, 900 heures, pour un total de 1400 heures. Aujourd'hui, le gouvernement propose des cours à temps complet, à temps partiel ou en milieu de travail s'étalant de 4 à 30 heures par semaine pendant environ 10 semaines. Dans le cadre d'un cours à temps complet, l'enseignement équivaut donc à 250 à 300 heures par session²⁵. Cette planification équivaut à une journée de cours de 5 à 6 heures qui s'ajoutent aux différentes obligations dans la vie des apprenant-e-s, notamment leur emploi et leurs responsabilités familiales.

Faut-il rappeler qu'il est beaucoup plus accessible pour les enfants que pour les adultes d'apprendre une nouvelle langue? Les enfants sont déjà dans un processus d'apprentissage et donc dans une meilleure posture et capacité pour apprendre le français. Par ailleurs, plusieurs écoles primaires au Québec offrent de l'aide aux enfants qui ont des difficultés ou qui ne parlent pas le français. Les enfants apprennent donc le français dans un cadre scolaire²⁶.

²⁴ Office québécois de la langue française et commission de toponymie. (2020). *Rapport annuel 2019-2020*. <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/office/rapports/rag2019-2020.pdf>

²⁵ (Québec, 2023)

²⁶ Anne-Louise Despatie. (16 mars 2016). *Les défis du français pour les nouveaux arrivants*. Radio-Canada. <https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/770713/classes-accueil-semaine-francophonie-francisation-immigration-integration>

Malheureusement, il est plus difficile pour les adultes de pouvoir apprendre une nouvelle langue tout aussi rapidement. « Clairement, six mois, ce n'est pas assez. Un an non plus »²⁷, précise la professeure Suzie Beaulieu, spécialiste de didactique du français langue seconde à l'Université de Laval. Le professeur du Département de linguistique de l'Université du Québec à Montréal, Richard Compton, abonde dans le même sens et estime qu'il est « assez irréaliste d'avoir un niveau élevé de français en six mois »²⁸.

Le gouvernement, avec la loi 14, instaure donc, en quelque sorte, une date d'échéance pour l'intégration d'une personne immigrante dans la société québécoise. Pourtant, parler la langue ne signifie pas que le processus d'intégration est achevé, mais plutôt qu'il est enclenché. Une personne parlant le français ne devient pas directement québécoise, il faut du temps pour comprendre les codes, les us et coutumes, se sentir à sa place. Bien sûr, l'usage de la langue française participe grandement à la compréhension de la société d'accueil, mais encore faut-il avoir le temps et les conditions favorables pour l'apprendre.

Effets discriminatoires

L'apprentissage du français, nous le comprenons, est donc une étape fondamentale dans le parcours d'intégration sociale et professionnelle des personnes immigrantes au Québec. Cependant, les différentes mesures prises par le gouvernement pour inciter leur apprentissage de la langue pourraient renforcer les préjugés et les stéréotypes qu'ils et elles subissent déjà, en particulier dans les milieux publics. De ce fait, il est essentiel d'examiner comment cette exigence d'apprendre le français dans un délai qui nous semble déraisonnable peut potentiellement contribuer à augmenter la discrimination envers les personnes nouvellement arrivées au Québec.

Premièrement, la dimension temporelle de cette nouvelle mesure, qui impose aux personnes de ne communiquer qu'en français avec les institutions publiques six mois après leur arrivée, engendre des attentes démesurées envers elles. Nous les avons mentionnées plus haut, mais de nombreuses

autres responsabilités incombent aux personnes nouvellement arrivées au Québec et l'apprentissage d'une langue, qui pour beaucoup est complètement nouvelle, dans un si court délai, est irréaliste. Pour certaines personnes, l'apprentissage et la maîtrise rapide du français peuvent être plus aisés. Néanmoins, il est crucial de comprendre que cette réalité ne s'applique pas uniformément à tous et à toutes. Il conviendrait donc de prendre en considération la réalité de la diversité des individus qui cherchent un nouveau foyer en s'établissant au Québec.

Deuxièmement, il faut noter que selon des études récentes, un grand nombre de personnes immigrantes, notamment celles qui font des demandes d'asile, font face à de nombreux obstacles qui entravent leur participation aux cours de francisation²⁹. Parmi ces obstacles figurent le manque d'accès à des services de garde subventionnés et l'absence de souplesse dans les horaires de cours, qui les empêche de concilier leurs obligations professionnelles, familiales et leur apprentissage du français. Il est par ailleurs important de souligner l'existence de listes d'attente considérables pour l'inscription aux cours de francisation.

Troisièmement, un autre défi important auquel font face les personnes immigrantes est le fait que la formation actuelle prévue par le gouvernement ne tient pas compte de leurs parcours migratoires. Selon la professeure de psychopédagogie Garine Papazian-Zorhajian, il faut prendre en compte les traumatismes qui peuvent être vécus lors des longs parcours migratoires et/ou prémigratoires des personnes immigrantes et qui peuvent souvent entraîner un manque de disposition psychologique ayant un impact direct sur leur capacité d'apprentissage³⁰. Certaines autres dispositions de la loi 14 pourraient aussi entraîner des conséquences involontaires sur les personnes immigrantes non francophones. Par exemple, l'exigence pour les entreprises de n'offrir des services qu'en français peut limiter l'accès des

personnes immigrantes à des emplois et à des services dans leur langue maternelle. D'autre part, dans les milieux publics, tels que les hôpitaux, les écoles et les services gouvernementaux si les services sont principalement offerts en français, ceux et celles qui ne maîtrisent peu cette langue pourraient avoir des problèmes pour accéder à des soins de santé, à une éducation de qualité et à d'autres services essentiels³¹.

Ces barrières d'accès et ces freins s'ajoutent à des préjugés et à des stéréotypes auxquels les personnes immigrantes doivent déjà faire face dans la société québécoise, que ce soit dans le milieu professionnel ou dans les représentations culturelles. Si la société continue de les dépeindre comme étant les principales responsables du déclin du français au Québec, et ce en omettant tous les efforts qu'elles ont déployés pour apprendre le français, elles continueront d'être exclues socialement, car perçues comme des personnes ne voulant pas s'intégrer à la société d'accueil et à la culture québécoise. Cela continuera de limiter leurs occasions professionnelles et personnelles en plus d'avoir un impact négatif sur leur bien-être psychologique. Cela pourrait également créer un environnement où ces personnes se sentent mal à l'aise de demander de l'aide ou de poser des questions, de peur d'être jugées ou mal comprises en raison de leur maîtrise limitée du français, ce qui pourrait augmenter leur vulnérabilité.

Plaidoyer pour davantage d'empathie, de reconnaissance

Au courant des derniers mois, alors que notre groupe s'est penché sur la question de la langue française, une tendance nous est apparue : la plupart des débats et des arguments qui sont avancés dans différents espaces pour justifier et imposer certaines mesures donnent l'impression que celle-ci est en train de disparaître. En réalité, le discours alarmiste semble nourri par la primauté donnée à un mauvais indicateur de santé de notre langue commune, soit la langue maternelle ou la principale langue parlée à la maison. Le sociolinguiste

²⁷ Alice Girard-Bossé. (2022) *Peut-on réellement apprendre le français en six mois ?*. La Presse. <https://www.lapresse.ca/actualites/2022-05-28/vu-lu-et-verifie/peut-on-reellement-apprendre-le-francais-en-six-mois.php>

²⁸ *Ibid.*

²⁹ (Hanley, Cleveland et coll, 2021)

³⁰ Zoé Arcand. (25 mars 2023). *Combien de temps ça prend à un immigrant pour apprendre le français?*. Métro. <https://journalmetro.com/societe/vivre-ensemble/2999622/combien-de-temps-ca-prend-a-un-immigrant-pour-apprendre-le-francais/>

³¹ (Sherpa, 2021)

Calvin Veltman, de l'Université du Québec à Montréal (UQAM), a démontré qu'il suffit de considérer la deuxième langue d'usage à la maison pour constater que les trois quarts des allophones s'orientent vers le français, car les personnes nouvellement arrivées doivent être rapidement en mesure de communiquer en français dans leur milieu de travail, à l'école de leurs enfants et partout où elles veulent obtenir des services³². La langue ne disparaît pas, elle évolue. Dans un monde plus globalisé, où les réseaux sociaux sont omniprésents et où l'anglais est la langue la plus parlée, il n'est pas surprenant que la jeune génération québécoise apprenne d'autres langues. Cela ne veut pas dire que les jeunes ne souhaitent plus apprendre le français, mais plutôt que celle-ci est l'une des, parfois nombreuses, langues qu'ils apprennent, maîtrisent et souhaitent utiliser. La situation est particulièrement vraie si ces jeunes sont des enfants de personnes immigrantes allophones.

N'oublions pas que le français est actuellement fortement protégé par différentes mesures législatives, et même si une certaine partie de la population est préoccupée par sa supposée disparition et qu'elle a le droit de se soucier de l'avenir de cette langue qu'elle chérit, nous sommes plutôt d'avis que le français est simplement en train de vivre une transformation. Notre langue prend une nouvelle forme, avec un nouvel argot, des emprunts et influences de ses locuteurs et locutrices et une jeune génération très ouverte sur le monde.

Finalement, après la recherche et le travail réalisés pour la rédaction de notre avis, notre groupe est convaincu que la promotion, la protection et la valorisation d'une langue ne doivent pas passer par un discours moralisateur et alarmiste. Nous pensons plutôt que c'est par le renforcement d'un sentiment d'appartenance face à un français québécois qui est diversifié et inclusif, par l'investissement dans nos institutions culturelles et éducatives, que nous pourrions collectivement véhiculer un message valorisant et attrayant autour de la langue française. Il serait, à notre avis, judicieux de se reconnecter aux fondements de la loi 101, soit cette volonté de créer une identité nationale qui ne soit pas basée sur la couleur de la peau ni les origines ethniques ou autres caractéristiques personnelles, mais bien sur une langue commune qui puisse, dans des conditions réalistes et positives, être apprise

et adoptée par l'ensemble de la société québécoise

Nous vous présentons donc, avec grand espoir que vous serez sensibles et influencé-e-s par notre vision, des propositions qui nous permettraient collectivement d'aller dans ce sens.

Nos recommandations

Pour une promotion et une valorisation inclusives de la langue française, il faut :

1- Changer de ton et d'arguments

Le discours de promotion du français doit être centré sur le renforcement positif et mettre en valeur la langue. Il ne suffit plus de convaincre l'ensemble de la population de simplement parler français, mais plutôt mettre l'accent sur l'ensemble des bénéfices à connaître la langue et la richesse de ses différents registres. Celle-ci doit être présentée comme un outil attrayant et incontournable de communication, de travail et de transmission culturelle. Le français doit rester une langue qui nous unit, et non qui nous divise.

Par ailleurs, le ton et l'approche du gouvernement dans ses campagnes publicitaires et à travers certaines mesures législatives sont contre-productifs et génèrent un sentiment de rejet et d'anxiété face au français pour une partie de la population. En effet, en présentant une vision étroite d'un français qui serait plus légitime, plus acceptable, on oublie plusieurs francophones, on les invisibilise et on les discrédite. Les jeunes, les personnes issues de l'immigration et d'autres groupes qui parlent un français agrémenté d'expressions de leur culture, de leur génération, ne doivent pas être présentées comme des « mauvais-e-s » francophones dans le discours public.

Les personnes visées par ces accusations, les personnes immigrantes allophones, les jeunes, etc., font déjà face à de nombreux préjugés et stéréotypes qui impactent négativement leur capacité à prendre pleinement part à la société québécoise. Ces accusations sont donc une menace réelle pour notre vivre ensemble en plus

d'être contre-productives quant à la volonté que peuvent avoir certains et certaines à apprendre et à parler le français.

Considérant que, selon une étude du professeur de l'Université Concordia Antoine Bilodeau, les accents étrangers ont un impact important sur l'opinion des gens à l'égard des professionnel-le-s et des personnes nouvellement arrivées au Québec, il est d'autant plus néfaste de reprocher en plus à ces personnes de ne pas pratiquer un « français parfait ».³³

Il nous semble aussi important d'ouvrir nos horizons sur ce qui constitue un français « acceptable » ou « souhaitable ». Cette attitude qui ne reconnaît pas l'unicité et la diversité du français québécois est une perte : notre langue devrait être célébrée dans toutes ces couleurs, registres et usages. Ce sont ses jargons, ses expressions et les différents accents dans lesquels elle se déploie qui lui donnent sa force et sa richesse.

2- Prendre conscience de nos angles morts et protéger l'ensemble des langues de notre territoire

Les grandes oubliées du discours autour de la langue française au Québec sont les langues des Premières Nations. Ces dernières années, la valorisation et la préservation de celles-ci sont de plus en plus incontournables dans le contexte d'une démarche de réconciliation au Québec et dans le reste du Canada. D'ailleurs, un des chantiers prévus par le « Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des Premières Nations et des Inuit 2022-2027 - Ensemble pour les prochaines générations » aborde justement cet enjeu. Il est mentionné dans le Plan d'action que « leur langue et leur culture doivent être valorisées et, en même temps, elles doivent pouvoir prendre la place qui leur revient au Québec, à l'abri de tout préjugé et de toute discrimination »³⁴. Bien que le MIFI et le ministère de la Langue française ne soient pas visés par le Plan d'action pour traiter de cet enjeu, nous souhaitons voir plus de solidarité dans tous les organes gouvernementaux. Les langues autochtones devraient être systématiquement mises de l'avant quand vient le temps de parler de protection linguistique.

3- Consulter l'ensemble de la population pour développer des stratégies inclusives et adéquates

Les consultations inclusives³⁵ permettent

³² Jean-Benoît Nadeau. (23 avril 2023). *Pour en finir – encore plus! – avec le déclin de la langue française*. <https://lactualite.com/societe/pour-en-finir-encore-plus-avec-le-declin-de-la-langue-francaise/>

³³ Sarah R. Champagne. (9 mai 2023). *Les experts avec un accent sont jugés moins crédibles*. Le Devoir. <https://www.ledevoir.com/societe/science/790655/etude-les-experts-avec-un-accent-sont-juges-moins-credibles>

³⁴ Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit. (2022). *Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des premières nations et des inuit 2022-2027*. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/conseil-executif/publications-adm/srpn/administratives/plan_action/2022-2027/PAGMSPN1_22-27.pdf, 16

³⁵ Sarah R. Champagne, *Op.Cit.*

d'inclure une variété de perspectives et de voix dans le processus décisionnel. Elles donnent aux groupes marginalisés, aux minorités et à l'ensemble de la population la possibilité de faire entendre leurs préoccupations. En adoptant ces pratiques de consultation inclusive, cela garantira que les perspectives de toute la population concernant l'enjeu de la langue française soient prises en compte pour trouver les véritables manières de valoriser la langue française de manière représentative et positive.

4- Reconnaître l'histoire et adopter une posture décoloniale

Il est impératif de reconnaître en premier lieu que la société québécoise s'est bâtie dans un contexte colonial et que le legs de cette histoire se ressent encore aujourd'hui. Si l'on aspire à une société qui respecte pleinement les droits humains de tous et toutes, nous devons faire face à cette réalité historique. La mise en œuvre d'une éducation avec une posture décoloniale est une première étape cruciale. Il est essentiel de comprendre l'histoire du point de vue des personnes marginalisées; cela implique une compréhension des impacts de la domination blanche dans le passé et de ses répercussions sur notre présent. Faire un pas vers une histoire partagée est également primordial. C'est seulement possible en mettant en lumière les Peuples Autochtones, qui ont souvent été effacés de la mémoire publique et marginalisés³⁶, les personnes immigrantes qui n'ont pas toujours reçu la reconnaissance qu'elles méritent, ainsi que les Québécois-e-s de plusieurs générations, dont l'histoire est marquée à la fois par le privilège et la misère.

De plus, il est important de reconnaître que les efforts de décolonisation au Québec font partie intégrante d'un mouvement international au sein de la Francophonie. Situer le Québec dans ce contexte mondial peut contribuer à revaloriser l'image de la culture linguistique québécoise. Cela signifie également que nous devons reconsidérer ce que signifie être Québécois-e. Il peut être intéressant de l'envisager comme l'identité d'une « communauté qui n'est jamais définitive, toujours, infiniment, en processus, une communauté sans frontières fixes, qui, en outre, a une « adhésion » singulière qui remet constamment en question les rôles assignés ou, en fait, l'idée d'une adhésion en tant que telle »³⁷.

En adoptant une telle approche décoloniale de l'enseignement de l'histoire, le Québec francophone peut se démarquer et progresser vers une société plus inclusive,

équitable et respectueuse des droits humains.

5- Offrir aux personnes immigrantes des conditions réalistes et respectueuses d'apprentissage du français

Nous l'avons vu plus haut, plusieurs situations que vivent les personnes qui arrivent dans un nouveau pays peuvent complexifier leur apprentissage d'une nouvelle langue. Les méthodes d'apprentissage sont différentes pour chacun-e et le délai accordé par le gouvernement semble être un objectif difficilement atteignable. Il apparaît donc nécessaire d'accorder davantage de flexibilité et d'adopter une approche centrée sur un amour de la langue et un renforcement du sentiment d'appartenance à celle-ci plutôt que motivée par la crainte de son déclin. De plus, il faudrait qu'après ce délai, une démarche progressive permette aux personnes immigrantes de s'améliorer continuellement plutôt que de se retrouver soudainement dans une situation où les services publics ne leur sont plus accessibles dans leur langue maternelle. Il serait aussi souhaitable de mettre l'accent sur la promotion des services offerts en francisation afin que les personnes en apprentissage de la langue prennent connaissance des formats variés s'offrant à elles.

Nous suggérons d'accorder une attention particulière aux besoins des populations immigrantes, particulièrement des demandeurs-euses d'asile et d'autres groupes à statuts précaires, en offrant des services de garde abordables et en adaptant les horaires de cours pour faciliter la conciliation entre les responsabilités familiales. Il faut aussi garder à l'esprit que le parcours migratoire de chaque personne est différent. Étant donné que certaines d'entre elles ont quitté un environnement dangereux pour s'installer au Québec, elles ne sont pas nécessairement dans l'état d'esprit d'apprendre. Il serait apprécié de reconnaître qu'il y a des différences entre chaque personne immigrante, que ces personnes ne forment pas un groupe homogène. Certaines d'entre elles tentent de se remettre d'expériences traumatisantes, d'autres ont un emploi à temps plein et doivent s'occuper

de leurs enfants, par exemple. Il ne s'agit donc pas d'accorder des différences de traitements ou de donner plus de temps à certaines personnes immigrantes. Il faudrait seulement comprendre qu'une personne peut ne pas maîtriser le français, passer le délai accordé par le gouvernement, en raison de son historique ou de ses capacités actuelles à apprendre. Cette simple reconnaissance pourrait signifier beaucoup pour ces personnes et elles pourraient ainsi se sentir davantage acceptées par la société québécoise.

6- Adopter une approche de l'enseignement de l'histoire et de la citoyenneté qui mette l'accent sur la pensée interculturelle.³⁸

Selon la professeure à la Faculté d'éducation de l'Université de Colombie-Britannique, Sarah J. DesRoches, cette approche renforcerait non seulement la langue française, mais elle puiserait également dans la riche diversité des communautés francophones au-delà des frontières du Québec. En encourageant la pensée interculturelle, le corps enseignant pourrait présenter le concept de communauté comme quelque chose qui transcende les frontières géographiques.

Ce changement de pédagogie aurait un impact significatif sur la manière dont l'histoire et la citoyenneté sont enseignées. Il encouragerait les enseignant-e-s à se concentrer sur les dynamiques du pouvoir et sur la manière dont elles évoluent avec le temps, plutôt que de les présenter comme fixes ou naturelles. Le résultat serait un programme d'études qui met en avant l'interdépendance culturelle et les échanges, permettant ainsi une représentation plus diversifiée et inclusive des récits historiques.

De plus, cette approche remettrait en question les catégories et les identités traditionnelles, promouvant une compréhension plus fluide et dynamique de l'attachement à la langue française. Elle reconnaîtrait que les frontières sont poreuses et que l'identité culturelle du Québec peut être renforcée en interagissant avec les cultures francophones du monde entier. En adoptant cette perspective interculturelle, le Québec peut préserver sa culture linguistique tout en remettant en question la légitimité des frontières construites. Cette approche s'aligne sur l'objectif de renforcer la langue française et la culture à la fois à l'intérieur et au-delà des frontières du Québec, favorisant ainsi une communauté plus inclusive et interconnectée.

³⁶ Sean Mills, *Op.Cit.*, 169-170

³⁷ Desroches, S.J. (2016). Thinking Interculturally: Decolonizing History and Citizenship Education in Québec. *Intercultural Education*, 27:3, 245-256, 253. DOI: 10.1080/14675986.2016.1150649

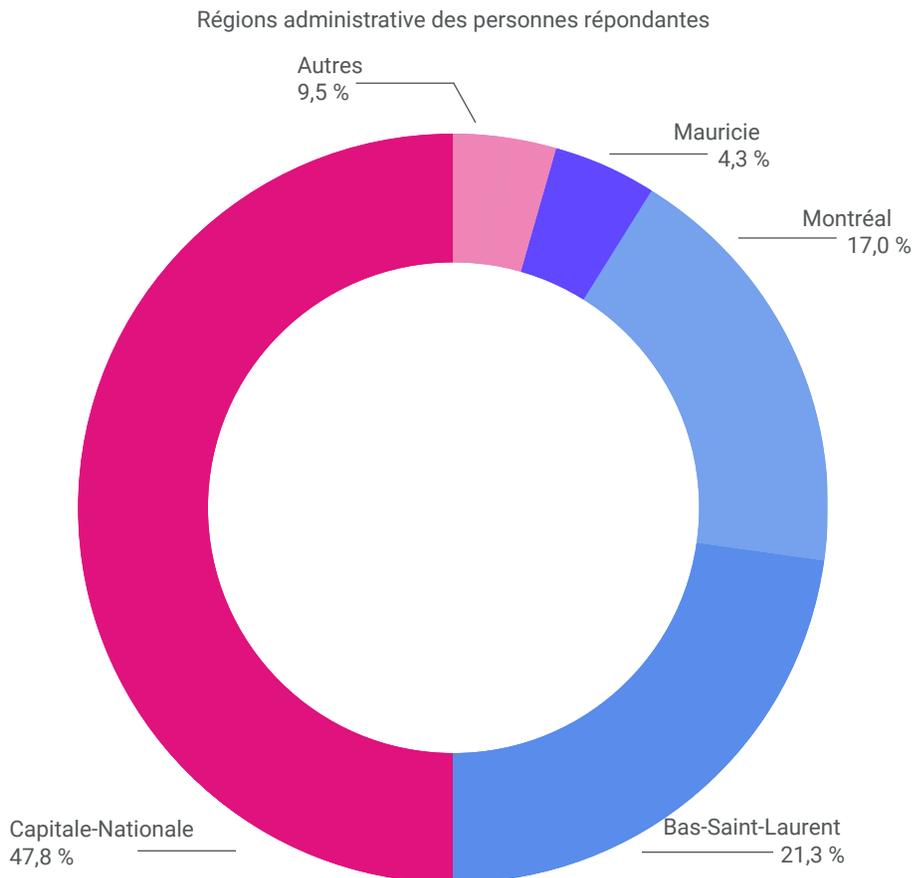
³⁸ *Ibid.*

Annexe 1

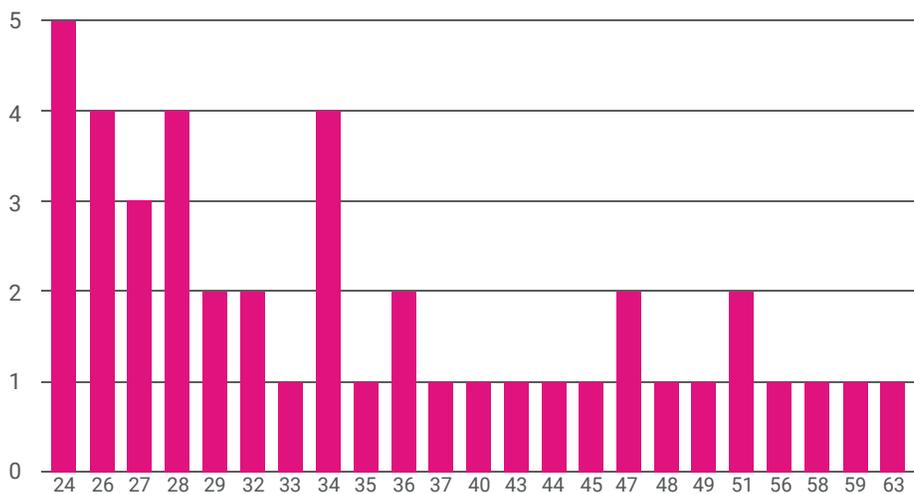
Le questionnaire a été conçu par le groupe de rédaction pour sonder différentes personnes quant au sujet de l'identité au Québec, et partagé sur différentes plateformes en ligne. Cet échantillon n'est pas représentatif de la jeunesse québécoise ou de la population composant la province au sens statistique, mais nous a permis d'entendre plusieurs perspectives sur des questions précises que voici :

- Est-ce que la langue française et l'identité québécoise sont indissociables ?
- Comment perçois-tu la communication autour de la langue française dans les publicités gouvernementales et/ou les médias ?
- Questions suite au visionnement d'une courte vidéo :
 - Te sens-tu interpellé-e par le message de la vidéo et es-tu d'accord avec le discours autour du déclin du français ?
 - Si cette vidéo ne te représente pas, pourquoi et comment penses-tu que le gouvernement devrait faire la promotion de la langue française ?
- Si demain, tu rencontrais le premier ministre, quel serait ton message autour de la langue française ?

Informations démographiques des répondant-e-s du questionnaire

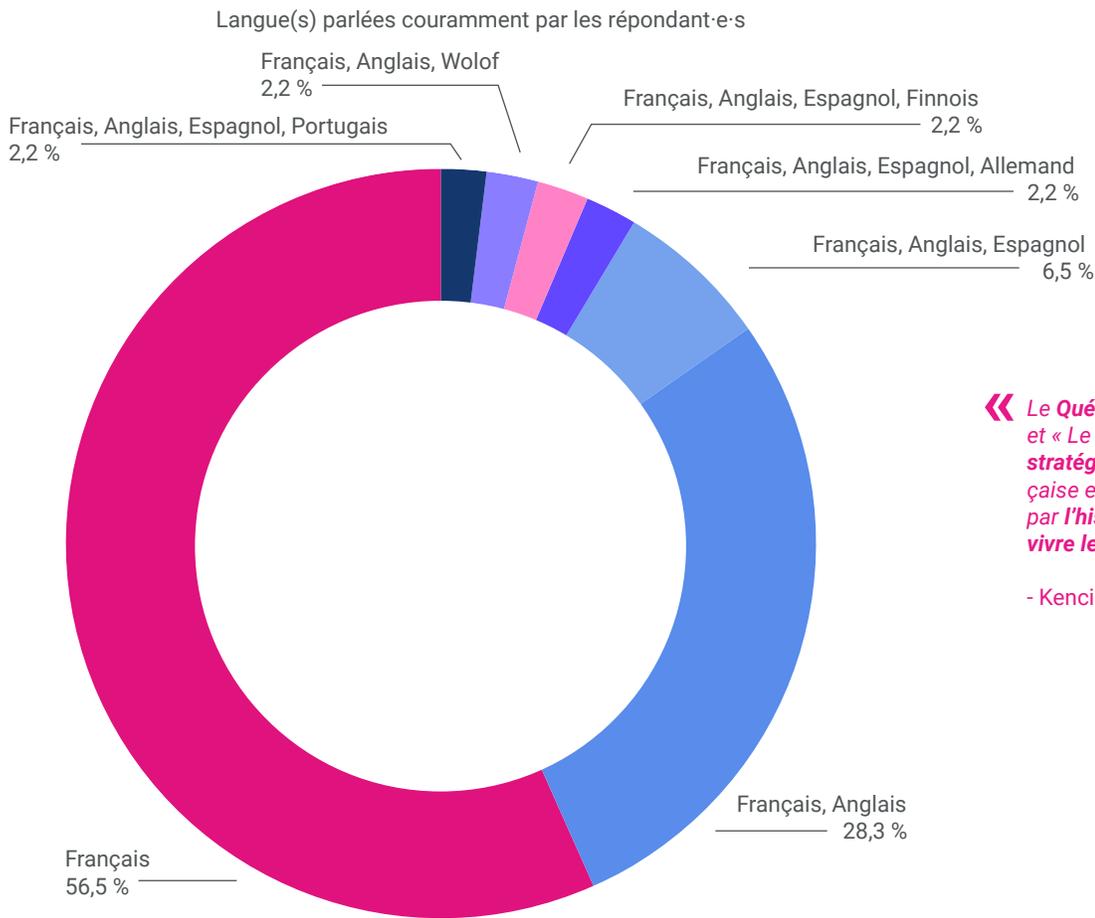


Âge des répondant-e-s au questionnaire



« J'aimerais que **les premières nations soient mieux intégrées au Québec. Que les premières nations s'expriment plus, qu'elles soient fières de leur culture, qu'elles puissent le communiquer plus souvent**, qu'il n'y ait pas de fossé entre les deux, que les Québécois francophones soient tournés vers eux et arrêtent de les juger. »

- Sarah, 34 ans



« Le Québec est bien **plus qu'une langue** »
 et « Le **gouvernement doit redéfinir sa stratégie** de promotion de la langue française en **priorisant** la beauté du Québec par **l'histoire** et le **tourisme local** faire vivre le Québec autrement. »

- Kencia Maéva, 28 ans

« Je trouve que **le fait français, autant dans les médias et dans les interventions gouvernementales, est souvent instrumentalisé pour susciter la peur de la perte de la langue**, ou encore le déclin de son usage, mais on ne met pas autant d'effort à parler de la francophonie dans le monde dans les médias, par exemple, ni à reconnaître les communautés francophones hors Québec. **Je pense que si l'approche était plus valorisatrice et moins négatrice, le fait français serait perçu plus positivement** à la fois par les communautés qui souhaitent apprendre la langue que par les citoyen·nés qui la portent. »

- Melisa, 24 ans

« **Notre langue c'est aussi ce qui nous définit.** »

- Sophie, 34 ans

Bibliographie

Arcand, Z. (2023, 25 mars). Combien de temps ça prend à un immigrant pour apprendre le français?.

Métro.

<https://journalmetro.com/societe/vivre-ensemble/2999622/combien-de-temps-ca-prend-a-un-immigrant-pour-apprendre-le-francais/>

Champagne, S. R. (2023, 9 mai). Les experts avec un accent sont jugés moins crédibles. Le Devoir.

<https://www.ledevoir.com/societe/science/790655/etude-les-experts-avec-un-accent-sont-juges-moins-credibles>

Despatie, A.-L. (2016, 16 mars). Les défis du français pour les nouveaux arrivants.

Radio-Canada.

<https://ici.radio-canada.ca/nouvelle/770713/classes-accueil-semaine-francophonie-francisation-immigration-integration>

Desroches, S. J. (2016). Thinking Interculturally: Decolonizing History and Citizenship Education in Québec. *Intercultural Education*, 27(3), 245-256. DOI: 10.1080/14675986.2016.1150649

Dostie, G. (1974, 1er juin). Michèle Lalonde : le français c'est notre couleur noire. L'Hexagone, publié dans Le Jour.

Dramé, P., & Deleuze, M. (2006). Les idées phares du processus de décolonisation et le Québec. *Bulletin d'histoire politique*, 15(1), 109–129. <https://doi.org/10.7202/1056090ar>

Fortin, P., & Grenier, G. (2022, 13 mai). D'abord avoir les bons chiffres. La Presse. <https://www.lapresse.ca/debats/opinions/2023-05-13/immigration-et-langue-francaise/d-abord-avoir-les-bons-chiffres.php>

Girard-Bossé, A. (2022). Peut-on réellement apprendre le français en six mois?. La Presse. <https://www.lapresse.ca/actualites/2022-05-28/vu-lu-et-verifie/peut-on-reellement-apprendre-le-francais-en-six-mois.php>

Gouvernement du Québec. (1969). Loi pour promouvoir la langue française au Québec. L.Q. 1969, c.9. Le Devoir, 12 novembre 1969. <https://numerique.banq.qc.ca/patrimoine/details/52327/2777714>

Gouvernement du Québec. (2008). La langue française au Québec. https://mcc.gouv.qc.ca/fileadmin/documents/publications/spl/400ans_quelquesperes2.pdf

Gouvernement du Québec. (s.d.). Évolution de la situation de la langue française au Québec. https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/justice/publications-adm/spvlf/plf/11_PLF_Evolution_de_la_situation_de_la_langue_francaise_au_Quebec.pdf

Gouvernement du Québec. (s.d.). Projet de loi no 96 : les faits. <https://www.quebec.ca/gouvernement/politiques-orientations/langue-francaise/pl96>

Gouvernement du Québec. (2023, 27 janvier). Création d'un groupe d'action pour l'avenir de la langue française - De grandes ambitions pour la langue française. https://www.quebec.ca/nouvelles/actualites/details/page?tx_news_pi1%5Bnews-%5D=45366&cHash=33718634f2d2b2fc96ac0deb9bac8429

Jackson, J. (2023, 20 janvier). « Je me souviens »... de quoi, au juste?. *Journal de Montréal*. <https://www.journaldemontreal.com/2023/01/20/je-me-souviens-de-quoi-au-juste>

Lowrie, M. (2022, 6 juin). Use of French at home not the only gauge to judge language health: Quebec demographers. *Canada's national observer*. <https://www.nationalobserver.com/2022/06/06/news/french-home-gauge-judge-language-health-quebec-demographers>

Mills, S. (2010). *The Empire Within: Postcolonial Thought and Political Activism in Sixties Montreal*.

McGill-Queen's University Press.

Ministère de la Langue française. (2023, 15 mars). Renversons la tendance [Vidéo]. Youtube. <https://youtu.be/cVDofNbr80M>

Nadeau, J.-B. (2023, 23 avril). Pour en finir – encore plus! – avec le déclin de la langue française. <https://lactualite.com/societe/pour-en-finir-encore-plus-avec-le-declin-de-la-langue-francaise/>

Noël, David et Croteau, Lauriane. (2 décembre 2022). *Le déclin du français en quatre graphiques*. Le Devoir. <https://www.ledevoir.com/societe/773071/le-declin-du-francais-en-quatre-graphiques>

Piché, V. (2022, 29 novembre). L'histoire de l'immigration au Québec : au-delà de l'idée de menace?. Histoire Canada. <https://www.histoirecanada.ca/consulter/colonisation-et-immigration/l-histoire-de-l-immigration-au-quebec%C2%A0-au-dela-de-l-idee-de-menace>

Pilon-Larose, H. (2023, 18 mars). Déclin du français. Le faucon « vraiment sick » a-t-il raté sa cible ? La Presse. <https://www.lapresse.ca/actualites/politique/2023-03-18/declin-du-francais/le-faucon-vraiment-sick-a-til-rate-sa-cible.php>

Office québécois de la langue française et commission de toponymie. (2020). Rapport annuel 2019-2020. <https://www.oqlf.gouv.qc.ca/office/rapports/rag2019-2020.pdf>

Secrétariat aux relations avec les Premières Nations et les Inuit. (2022). Plan d'action gouvernemental pour le mieux-être social et culturel des premières nations et des inuit 2022-2027.

https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/adm/min/conseil-executif/publications-adm/srpni/administratives/plan_action/2022-2027/PAGMSPNI_22-27.pdf

Jeunesse et
langue française

une **perspective**